



DE ROUBAIX-TOURCOING

Chronique Fantaisiste
PAX HOMINIBUS

(Conte de Nouvel An)

Seuls de tous les Etats du Monde, les Etats de l'Eglise n'ont déclaré la guerre avec personne. Sans doute la nature mystique des canons de l'Eglise valait au Saint-Père ce privilège et le dispensait de consacrer à l'enrichissement des bourgeois d'ous et des marchands de banques, le plus net des revenus du Dieu de Saint-Pierre.

Le Pape venait de se réconcilier par un accord avec sa fille aînée qui, depuis une quinzaine d'années se galvaudait avec un tas de mécréants. Pour marquer le retour de l'enfant prodigue Mariant dans le giron de son père spirituel, il résolut de s'employer à ramener parmi l'humanité la Paix Universelle que les traités n'avaient pu rétablir à maintes fois.

Depuis la fin de la Dernière Guerre, en effet, on aurait dit qu'une fièvre de bataille agita, les gouvernements. La Russie rouge guerroyait sur toutes ses frontières, les peuples d'Orient s'entre-déchaînaient dans une sorte de brouillard où les diplomates ne distinguaient pas plus d'un Turc d'un Arménien, d'un cochon d'une vache. L'Amérique venait de se jeter sur le Japon et, appuyée sur une flotte formidable, se préparait à ravir à l'Angleterre l'empire des mers.

Et voilà que de cet horizon surgit une immense multitude d'hommes. Ils arrivaient en cohortes compactes de tous les coins du monde et tous ces hommes portaient, sur le front et sur les mains, les indélébiles stigmates du Travail.

Offensives contre les Sinistrés

Sinistrés mes amis il nous faut veiller au grain.

Le dessinateur Forain, nous montrait quelques mois après l'armistice, un mutilé de la guerre, qui la veille amère, s'écriait : « Dans six mois pensera-t-on encore à nous ».

On constatait que le statut ne comportait que des dégrèvements insignifiants, carant peu avec l'équité.

Le 23 Décembre, c'est au tour de l'Association des Sinistrés du département du Nord, de protester contre les propositions de loi de M. de Lasteyrie.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

centralisation, à outrance. L'embouteillage est certain. Pour s'en convaincre, suffit de constater la carence de l'Administration lorsqu'il s'agit de délivrer titres dans le délai de deux mois prévu par la loi.

Presque tous les dossiers industriels, commerciaux et agricoles échappèrent à la compétence des agents administratifs alloués aux Commissions cantonales. Ces derniers seront réduits au rôle de personnages presque muets. Ils deviendront des « boîtes à lettres ».

On leur substitue des super-agents administratifs inconnus sans mandat jusqu'ici et sans responsabilité. Ils ne prendront pas langue avec le sinistré. Le temps leur manquera pour se rendre sur les lieux. Parlant sans rien connaître, ils ne pourront que constater les dommages de tel ou tel, ils fixeront forcément le montant des indemnités « de chic » ou se feront les esclaves de règles arbitraires.

Il est toujours loisible aux Préfets d'agir à l'exemple des Procureurs généraux qui se font transmettre par les Procureurs de leur ressort les dossiers instruits pendant tel mois. Mais nous pouvons difficilement admettre que l'Agent administratif placé par la loi près des Commissions cantonales soit complètement dépourvu ou presque de ses attributions en faveur d'organismes anonymes.

Il est toujours loisible aux Préfets d'agir à l'exemple des Procureurs généraux qui se font transmettre par les Procureurs de leur ressort les dossiers instruits pendant tel mois. Mais nous pouvons difficilement admettre que l'Agent administratif placé par la loi près des Commissions cantonales soit complètement dépourvu ou presque de ses attributions en faveur d'organismes anonymes.

UNE CRISE MENACE LA BATELLERIE

Pour étudier les mesures à prendre, les Mariniers se sont réunis à Béthune.

Une réunion du Syndicat de la Petite Batellerie a eu lieu jeudi 30 décembre, à 16 heures, au Théâtre municipal de Béthune.

Le 23 Décembre, c'est au tour de l'Association des Sinistrés du département du Nord, de protester contre les propositions de loi de M. de Lasteyrie.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

La Reine de la Dentelle commence à revivre

Rapide excursion à travers Bailleul en ruines. - Les Services de la Reconstitution ont beaucoup travaillé à la renaissance de la ville dévastée, mais une œuvre gigantesque reste à accomplir

Dans le martyrologe des villes du Nord, grandes blessées de la guerre mondiale, Bailleul, la petite cité active, du beau pays des Flandres, occupe une des premières places.

Le 23 Décembre, c'est au tour de l'Association des Sinistrés du département du Nord, de protester contre les propositions de loi de M. de Lasteyrie.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

Le 23 Décembre, c'est au tour de l'Association des Sinistrés du département du Nord, de protester contre les propositions de loi de M. de Lasteyrie.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

Très justement, les membres de cette association rappellent que la loi du 17 Avril 1919, consacre au profit des sinistrés, le droit à la réparation intégrale à l'égard de leurs biens.

LA MARINE DES ETATS-UNIS

ELLE VA ETRE LA PLUS PUISSANTE DU MONDE

Londres, 2 janvier. - Suivant une dépêche des Etats-Unis aux journaux de Londres, le « Star », journal de M. Harding, futur président des Etats-Unis, qui se trouve à Marion, dans l'Ohio, contient un article de fond relatif au programme naval américain.

Les droits des locataires menacés d'expulsion

Paris, 3 janvier. - La présidence du Conseil a communiqué la note suivante : « Le Sénat n'ayant pas encore adopté le projet de loi sur la prorogation des loyers, voté par la Chambre, le gouvernement rappelle aux propriétaires ses instructions précédentes, qui restent toujours en vigueur, et qui recommandent aux locataires menacés d'expulsion, la faculté de demander aux magistrats des délais lorsqu'ils justifient qu'ils sont dans l'impossibilité de trouver un autre logement ».

LE PRÉTENDU COMLOT

DIX MILITANTS REVOLUTIONNAIRES SONT RENVOYES DEVANT LA COUR D'ASSISES

La chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises de la Seine dix militants révolutionnaires poursuivis pour infraction aux articles 27 et 29 du Code pénal, réprimant les complots contre la sûreté intérieure de l'Etat.

Coûteux Nouvel An

Londres, 2 janvier. - Un collier de perles d'une valeur de plus de 2 millions a été volé à Mme Margo, femme d'un riche armateur, au cours du souper offert par le Savoy Hôtel à sa clientèle. Le vol fut commis à minuit, alors que toutes les lumières avaient été éteintes pour annoncer aux joyeux fêtards le passage de la nouvelle année.

L'ORDRE DU JOUR

« Les mariniers et marinières, réunis salle de l'ancien Théâtre, le 30 décembre, au nombre de 300, après avoir entendu l'exposé des différents questions par le régional Vignon, déclarent que tout l'effort du Syndicat de la Petite Batellerie doit se porter vers la réglementation de la navigation intérieure et des transports fonctionnant sur la base des bureaux de tour de rôle ;

« Demandant que les frets soient homologués en tenant compte des éléments divers qui concourent à l'établissement, qu'ils soient calculés à la tonne kilométrique et que les périodes déterminées ;

Le 1er Janvier Officiel

Réceptions à l'Elysée

Paris, 2 janvier. - Les cérémonies officielles du 1er janvier ont été reprises samedi, à l'Elysée, selon toutes les traditions et les formalités protocolaires d'après-guerre.

DISCOURS DE M. MILLERAND

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FAT APPEL AUX SERVICIENS DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE, POUR UNE REP DE PAIX RECONNUE.

M. Millerand a répondu en ces termes au doyen du corps diplomatique : « Je suis très touché des vœux que Votre Excellence, interposé à mon nom, m'adresse au nom du corps diplomatique, à l'occasion de ce jour de l'anniversaire de la République. Je vous prie de leur transmettre mes remerciements et de leur dire que la République française ne cessera de travailler à la réalisation de la paix et de la justice internationale. »

Clara Zetkin à Berlin

Moyence, 2 janvier. - On annonce que Clara Zetkin est de retour à Berlin. Les journaux ont remarqué qu'elle a réussi à quitter la France de la même façon qu'elle y était entrée, sans être arrêtée par la police.